

PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE POUR UNE TRANSITION SOUVERAINE ET POPULAIRE

rédigée par la Gen Z Madagascar à Antananarivo le 16 octobre 2025.

Préambule

Cette feuille de route pour une Transition Populaire et Souveraine (TPS) s'inscrit dans une volonté de rupture totale avec le système actuel, marqué par l'inégalité, la corruption, la dépendance extérieure et la confiscation du pouvoir par une minorité. Elle propose une refondation de l'État fondée sur la souveraineté nationale, la justice sociale et la participation directe du peuple dans la prise de décision et le mode de gouvernance qui lui convient.

Depuis son indépendance en 1960, et à la suite des crises politiques successives de 1972, de 1991, de 2002 et de 2009, l'histoire de Madagascar montre que le système en place, concentrant le pouvoir entre les mains d'une minorité, a lourdement pénalisé la majorité de la population Malagasy, dont près de 80 % vit aujourd'hui dans les campagnes, en dessous du seuil de pauvreté. Face à l'effondrement moral et institutionnel de tous ces régimes (le dernier régime en place étant la cristallisation de la faillite de ce système sociopolitique vertical¹, représentatif² et opaque), il ne s'agit plus de réformer un appareil défaillant, mais de rebâtir un nouvel ordre politique à partir des forces vives du pays : sages (olobe), paysans, travailleurs, femmes, jeunes, techniciens, et militaires patriotes.

Nous affirmons clairement que nous ne sommes pas là pour jouer le jeu du pouvoir, ni pour réclamer une place dans la distribution du système existant. Notre démarche n'a rien à voir avec un partage de privilèges ou un simple « changement d'équipe » au sommet. Nous revendiquons la mise en place d'un nouveau système, bâti sur des fondations entièrement différentes : la souveraineté nationale, la transparence, la participation directe du peuple et la dignité collective.

Cette feuille de route a pour objectif de mettre en place une structure de transition visant à l'assainissement de l'État, la reprise du contrôle des ressources, et surtout redonner au peuple le pouvoir réel sur son destin collectif en accord avec ses valeurs culturelles et spirituelles. Le document qui suit trace les grandes lignes d'un processus de transition limité dans le temps, transparent et ancré dans les réalités locales. Il définit les structures provisoires, les étapes jalonnées dans le temps, et les mécanismes nécessaires pour rompre avec la dépendance, restaurer la dignité nationale afin d'aboutir à une nouvelle République populaire, souveraine, équitable et participative.

À nos yeux, il est impératif de mettre en place une structure nationale qui garantisse la décentralisation du pouvoir, et qui puisse fédérer les idées du peuple Malagasy venant de toutes les

¹ hiérarchisé

² pouvoir réel par des minorités représentatives du peuple

régions afin d'aboutir à des propositions de mode de gouvernance et de la répartition des ressources qui leur soient fidèles. Nous sommes convaincues qu'une simple reconfiguration des acteurs, sans rupture totale avec des modes de fonctionnement vétustes et prouvés inefficaces, risque un glissement en arrière du mouvement, une récupération politique ou encore un affaiblissement de l'élan populaire.

En résumé, cette feuille de route est une proposition de mise en place d'une structure de concertation nationale ayant pour but final la soumission de ses idées à un référendum national qui établirait la base d'un nouveau mode de gouvernance fait par le peuple et pour le peuple. Cette proposition apartisane s'inscrit dans l'esprit du Teny Ierana (la parole donnée collectivement, le pacte moral entre citoyens libres et égaux) et du Fihavanana qui symbolisent l'engagement commun à reconstruire la nation sur des bases de justice, de solidarité et de souveraineté. Elle n'est pas un programme fermé, mais une idée de programme à soumettre à la discussion collective. Elle se veut une base de travail ouverte, susceptible d'évoluer à travers les contributions populaires, syndicales et citoyennes.

I. CADRE GÉNÉRAL

L'ensemble des orientations définies dans cette feuille de route concerne exclusivement la période de transition et n'a pas vocation à s'étendre au-delà de celle-ci.

Un Directoire de transition militaro-civil n'est pas un coup d'état, mais un **arrangement d'urgence nationale**, destiné à restaurer la stabilité, garantir les besoins essentiels (eau, électricité, sécurité) et préparer un retour à l'ordre constitutionnel sous supervision civile. La transition a pour mission d'assurer le fonctionnement normal de l'État, d'en assainir les structures et d'organiser les États généraux. Elle n'a pas vocation à initier de nouveaux projets politiques, mais à rétablir des bases saines pour la gouvernance future.

Ce document cadre les prérogatives d'une gouvernance intermédiaire du pays, pacifique et limitée à 24 mois, pour refonder la Nation sur l'**éveil des consciences**, la **justice** et la **souveraineté populaire**. Cette phase de transition populaire et souveraine a pour but d'organiser une rupture avec le système de gouvernance actuel et le mode de fonctionnement des précédentes institutions pour assurer un ancrage réaliste et conforme aux valeurs et aux bases de la société Malagasy.

Ceci se traduit par :

- *L'assainissement de l'appareil d'État,*
- *La restauration de la souveraineté nationale,*
- *La mise en place de bases d'un nouveau système politique fondé sur la participation directe du peuple Malagasy, l'équité territoriale et le contrôle collectif des ressources.*

II. OBJECTIFS DE LA TPS

1 - Refonte institutionnelle partielle au travers de:

- la mise en place des structures exécutives provisoires pour garantir une gestion des affaires courantes de l'État Malagasy
- la réflexion collégiale pour un nouveau système décentralisé à travers les collectes des aspirations depuis la base (fokontany/commune)
- la mise en place d'une autorité de contrôle indépendante : audit des projets en cours, suspension de tout nouveau grand projet, enquête sur la corruption, poursuite et saisie.

- La création d'une autorité indépendante chargée de superviser intégralement le processus électoral

2 - Organisation des États Généraux

3 - Réécriture de la Constitution - comme la Constitution actuelle n'a pas de cohérence avec la culture et le fonctionnement de la société Malagasy

4 - Organisation d'un référendum national sécurisé et transparent

5- Assurer l'implication active de la jeunesse dans les réflexions politico-stratégiques du pays

La Gen Z se prémunie en refusant toute tentative ou aboutissement de dictature : Madagascar ne cherche pas d'homme providentiel.

Ci joint la définition d'une dictature :

Une dictature est un régime politique dans lequel tout le pouvoir est concentré entre les mains d'un individu ou d'un groupe restreint, sans limitation effective par la loi ni par des institutions indépendantes. Elle se caractérise par :

1. *L'absence ou la suspension de la souveraineté populaire : le peuple n'exerce plus son droit de choisir et de contrôler ses dirigeants.*
2. *La suppression ou la limitation des contre-pouvoirs (Parlement, justice indépendante, presse libre, société civile, etc.)*
3. *Le recours à la force ou à la contrainte pour se maintenir au pouvoir : armée, police, milices, intimidation ou violence.*
4. *La restriction des libertés fondamentales : liberté d'expression, de réunion, d'association et de participation politique.*
5. *La personnalisation du pouvoir : le chef (ou le groupe dirigeant) s'identifie à l'État, s'arroge une autorité absolue et ne tolère pas l'alternance.*

III. PRINCIPES DE BASE

1. Transparence absolue

Chaque action, chaque financement, chaque décision doivent être **publiques, motivées, traçables et justifiées.**

2. Justice et équité

Aucune réforme n'a de sens si elle n'améliore pas la vie des plus vulnérables.

3. Responsabilité collective

Le changement sera dicté par la volonté du peuple Malagasy et cela commence par la **cohérence entre nos paroles, nos actes et nos valeurs.**

4. Respect des institutions envers le peuple

Réformer l'État, ce n'est pas le détruire ; c'est le ramener à sa mission première : **servir le peuple.**

5. Éducation, compétence et intégrité

L'avenir appartient à celles et ceux qui apprennent, partagent le savoir et servent le pays avec intégrité.

6. Fihavanana et firaisankina

Notre force est dans le **lien social Malagasy**, pour servir l'intérêt général.

Mot d'ordre : La refondation de la nation du peuple, par le peuple, pour le peuple.

IV. ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE DE LA TPS

Pour éviter toute confiscation du pouvoir par une élite, la transition doit reposer sur des structures horizontales, inclusives et contrôlées par le peuple.

Ces organes doivent articuler la légitimité populaire et la stabilité institutionnelle, afin de garantir une reconstruction ordonnée, équitable et souveraine.

1. Modèle de gouvernance national

DÉNOMINATION	COMPOSITION	MISSIONS PRINCIPALES
CONSEIL TRANSITOIRE CIVIL - MILITAIRE (CTCM)	- 1 représentant des forces militaires - 1 représentant de la jeunesse - 1 représentant des partis politiques <u>Fonctionnement :</u> - Décision collégiale à l'unanimité - Membre en rotation tous les 6 mois provenant de chaque partie - Chaque entité est responsable de la sélection des membres, en assurant une représentativité équilibrée des régions tout en tenant compte des compétences requises. - Evaluation au KPI (à définir selon mission) Limite de mandat : pas de renouvellement PS: Respect de l'alternance du pouvoir	- Prendre les décisions exécutives majeures dont la gestion des affaires courantes et la réflexion autour de la réforme du système. - Rétablir la confiance de la population et des organismes internationaux - Gérer les urgences publiques - Garantir la sécurité et la continuité de l'État. - Rétablir et assurer les droits et libertés fondamentaux (liberté d'expression, liberté d'opinion, égalité) - Piloter les Etats Généraux³ (missions conjointes avec le Secrétariat exécutif et les CPL)

³ Assemblée exceptionnelle réunissant des représentants de toute la société (citoyens, experts, acteurs locaux, etc.) pour **débattre des réformes majeures** et **définir un nouveau contrat social**, souvent en période de crise ou de transition politique. Leur but est de **donner la parole directement au peuple** pour légitimer des changements profonds (Constitution, gouvernance, etc.).

SECRÉTARIAT EXECUTIF	Technicien et expert sectoriel Ministères régaliens : - Défense - Economie et Finance - Intérieur - Affaires étrangères Ministères prioritaires: - Energie - Education - Santé - Justice	Mise en œuvre opérationnelle de la politique générale du CTCM
COMITÉ POPULAIRE LOCAL (CPL)	Composé par les habitants de chaque localité concernée + un représentant de la jeunesse <u>Fonctionnement</u> : assemblées publiques régulières (à définir, au niveau des fokontany et/ou communes). <u>Opérationnalisation</u> : - Afin que la participation populaire soit pleinement éclairée, les décisions portant sur des sujets techniques ou complexes seront accompagnées par des techniciens et experts issus des localités. - Leur rôle est d'expliquer les enjeux, les impacts et les alternatives possibles, afin que la base populaire puisse se prononcer en connaissance de cause. - Cette démarche garantit que la démocratie directe s'exerce non pas sur la	- Remonter les priorités locales (Récolte les doléances et les remonter jusqu'au CTCM) dans le but de constituer la base de données pour les États Généraux - Surveiller l'exécution des décisions prises dans leur localité et mises en œuvre par l'exécutif - proposer les délégués aux États Généraux ou Assemblée Constituante - Contrôle des organes judiciaires pour garantir l'impartialité des décisions Alternative à l'assemblée nationale mais délocalisée

	confusion, mais dans la compréhension et la responsabilité collective.	
AUTORITÉ DE TRANSITION ÉLECTORALE (ATE)	Composition à définir ainsi que les modalités de nomination et le mode de contrôle afin d'éviter toute forme de corruption. Cette institution a vocation à disparaître une fois l'élection effectuée et les rapports d'audit (post-election) publiés.	- Préparer les élections dans un délai convenu : mode de scrutin, liste électorale, bureau de vote, etc. - Rédiger la loi électorale, plafonnement des comptes de campagne - Sensibiliser massivement sur l'enjeu électoral (importance du vote dans leur avenir) - Assurer un suivi indépendant et un audit des élections
HAUT CONSEIL D'ASSAINISSEMENT (HCA)	Magistrats non compromis, auditeurs, syndicalistes, observateurs tirés au sort ainsi que toutes personnes ou entités intègres, qualifiées pour mener les missions du conseil.	- Enquêter sur la corruption - Récupérer les biens détournés - Geler les avoirs ⁴(durée de prescription à définir) - Auditer l'ensemble des organes de l'État, à commencer par la JIRAMA - afin de récupérer le maximum de ressources (impôt, douane et domaine)

⁴ ceci pour éviter que certains suppriment et éliminent les preuves possible et surtout selon la volonté populaire de poursuivre les affaires récentes et flagrantes. Un fort signal pour la JUSTICE.

Organes annexes

➤ Organe de contrôle indépendant d'audit national

Un organe de contrôle externe/indépendant pour surveiller le travail et le maintien de la justice.

Composition : techniciens et jury populaire (issu des CPL) tiré au sort dont l'anonymat sera protégé.

Réfléchir pour les comparutions devant les procureurs.

➤ Bureau de plaintes institutionnelles

Lancer un programme de dépôt de plaintes institutionnelles pour tout acte d'injustice, de corruption, de détournement.

2. Modèle de gouvernance régional

ORGANE	COMPOSITION	MISSIONS PRINCIPALES
Régions, districts, communes, fokontany	Continuité des fonctions qui sont déjà en place	- Gérer les affaires courantes - Publier un rapport d'activité semestriel : communication, transparence et traçabilité pour faciliter la mise en place du nouveau système - Assurer l'effectivité de la décentralisation

V. ÉTAPES DE LA TRANSITION

La transformation du pays ne peut se faire en un seul mouvement. Elle doit suivre un calendrier clair, garantissant la stabilité, la transparence et l'efficacité des réformes. Ces trois phases articulent stabilisation, assainissement et refondation pour permettre au pays de repartir sur des bases saines.

Phase 0 : Finalisation de la feuille de route < 30 jrs

La transition souveraine et populaire proposée par cette feuille de route sera mise en œuvre sur la base d'une évaluation technique et opérationnelle conduite par des spécialistes, garantissant sa faisabilité et son efficacité.

Phase 1 : Stabilisation

- Moratoire sur la dette et sur tous les contrats stratégiques (mines, terres, ports).
- Suspension des institutions actuelles et vérification des cadres publics.
- Lancement des CPL sur tout le territoire.
- Création des comités de stabilisation (jeunes, sociétés civiles)

Phase 2 : Assainissement

- Audit complet des finances publiques, concessions et dettes.
- Gel et récupération des avoirs issus de la corruption
- Réforme des forces de sécurité : intégration communautaire, fin des abus.
- Réforme du système judiciaire et contrôle populaire de la justice :
 - Les procureurs et les juges ne peuvent plus exercer sans contrôle.
 - Les pratiques seront vérifiées, les abus sanctionnés, et les délinquants jugés sans distinction.
 - Aucun magistrat ou responsable public ne pourra bénéficier d'impunité.

PS : Les modalités seront à définir à l'issue de la concertation élargie pour la rédaction de la feuille de route opérationnelle.

Phase 3 : Refondation

- Organisation des États Généraux de la Nation
- Délégués issus des CPL et des forces vives (syndicats, paysans, militaires, femmes, jeunes, artisans)
- Débats régionaux préalables sur les institutions, la justice sociale, la répartition des ressources et la décentralisation.
- Rédaction collective d'un Pacte national servant de base au nouveau système politique.
- Préparation d'élections locales et nationales sur la base du Pacte.

VI. MÉCANISME DE TRANSITION

Pour garantir que cette transition ne soit ni dévoyée ni confisquée, des garde-fous institutionnels et populaires doivent être mis en place.

Ces mécanismes assurent la responsabilité, la transparence et la révocabilité de tous les mandats.

- Mandats courts et révocables.⁵
- Rotation obligatoire des postes de décision.
- Publication obligatoire du patrimoine de tout cadre.⁶
- Comité citoyen de vigilance à chaque niveau (local, régional, national).
- Formation rapide des cadres populaires en gestion publique et contrôle budgétaire.

6.1. Plan d'urgence énergie/eau :

Faire des coupures d'électricité programmées / planifiées le temps de mettre en place des infrastructures stables. (**coupure à des heures précises par région en fonction de la dynamique de la ville et des besoins**)

- Publication mensuelle des avancées des travaux - **audit - transparence** : **communication** radio, TV + Réseaux sociaux + affiches dans les fokontany

⁵ modalités à réfléchir

⁶ pour demander des comptes sur les enrichissements personnelles durant le poste

- Restructuration de la distribution de l'énergie au sein de Madagascar : audit de JIRAMA + étude des besoins et capacité de production de Madagascar + partenariat avec les ingénieurs civils, diaspora et investisseurs locaux et internationaux pour trouver des solutions radicales

Une solution concrète sera apportée après les discussions et échanges avec les parties prenantes.

6.2. Garde fous et conditions de réussite

- Publication mensuelle des comptes rendus et décisions.
- Protection juridique du droit à manifester pacifiquement.
- Interdiction stricte des arrestations motivées par des considérations politiques.
- Si un membre du CTCM déroge au contrat, activation d'une clause d'intervention.
- **Inéligibilité** des haut-dirigeants de la transition aux prochaines élections (municipale, législative et présidentielle *si applicable*)

VII. ISSUE DE LA TRANSITION

La transition ne doit pas devenir un pouvoir permanent : elle a un début et une fin.

Elle se conclura une fois les bases d'un État juste, souverain et transparent sont établies, et lorsque le peuple aura repris le contrôle de son destin.

Conformément aux objectifs de cette Feuille de Route, la transition prendra fin lorsque :

- Les audits auront été publiés.
- Les avoirs récupérés auront été réinvestis dans les services publics.
- Le Pacte national et la nouvelle structure de l'État auront été adoptés par référendum populaire, garantissant ainsi la légitimité directe du nouveau système politique.
- Ce n'est qu'après cette adoption par référendum que seront organisées des élections libres, transparentes et décentralisées, sur la base de la nouvelle Constitution issue du Pacte national⁷.

Inéligibilité des haut-dirigeants de la transition aux prochaines élections (municipale, législative et présidentielle *si applicable*)

⁷ nouvelle constitution

Ouverture et compromis possible:

Pour construire une transition stable, équitable et efficace, certains points peuvent faire l'objet de concertations, d'ajustements ou de négociations avec les différentes forces politiques et sociales.

- Calendrier de la transition : adaptable selon les réalités du terrain, tant que le processus reste limité dans le temps.
- Composition du CTCM : ouverture à des personnalités techniques ou issues d'autres courants, si elles ne sont pas compromises et respectent les principes du mouvement.

Relations internationales

- Informer les partenaires internationaux et les représentations diplomatiques à Madagascar du caractère civil et démocratique du processus, ainsi que de la présente feuille de route.
- Évaluer et préserver les engagements diplomatiques et économiques existants.
- Refuser toute instrumentalisation extérieure : Madagascar doit rester **souveraine et partenaire.**

Principe de parité et d'inclusion

La parité hommes-femmes est obligatoire à tous les niveaux de la transition : au sein du CTC, des Comités Populaires Locaux (CPL), du Haut Conseil d'Assainissement (HCA) et dans les délégations aux États Généraux.

Promouvoir activement la parité homme-femme, la diversité ethnique, générationnelle et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans toutes les instances décisionnelles. Cette exigence vise à rompre avec l'exclusion politique et sociale et à reconnaître la diversité dans la vie sociale, économique et communautaire du pays.

18 à 24 mois pour restaurer la confiance, refonder l'État et rendre le pouvoir au peuple

HO AN'NY TANINJANKA!

